

GRILLE TARIFAIRE AEP APPLICABLE SUR LES COMMUNES
DU PERIMETRE DE LA REGIE au 1er octobre 2021 (HT/an)

Désignations		2021
EAU POTABLE	<u>Abonnement (y compris location compteur)</u>	
	- domestiques (jusqu'à 50 000 m ³ /sem (diamètres 15 et 20 mm), intégration à partir de 2021 de la location dans l'abonnement pour les cpteurs Ø 15 et 20 (domestiques et coll hors usage public)	64,70
	<u>Abonnements (hors location compteur)</u>	
	- autres diamètres	53,00
	- professionnels (> 50000m ³ et < 100000m ³ /sem), (par semestre 375,00€)	750,00
	- industriels (> 100000m ³ /sem), (par semestre 600,00€)	1200,00
	<u>Location de compteurs (diamètre)</u>	
	30mm	39,20
	40mm	53,20
	50mm	121,40
	65mm	140,00
	80mm	151,20
	100mm	173,00
	150mm	290,00
	200mm	312,00
	50/20	274,00
	65/15	298,00
	80/20	340,00
	- souscription ou résiliation	16,00
	<u>Consommations</u>	
	Domestiques et communaux < 120 m ³	0,91
Domestiques et communaux > 120 m ³	1,12	
Professionnels Artisans, commerçants, agriculteurs, PME	0,95	
Industriels, avec garantie de pondération	0,80	
<u>Taxes externes à la régie (tarifs 2020 à réactualiser)</u>		
- Fonds départemental de 0 à 6000m ³ (CD53)	0,2903	
- Redevance pollution (Agence de l'eau)	0,3000	
- Redevance prélèvement (Agence de l'eau)	0,0335	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-834175089-20201113-CA13112020-004-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/11/2020

Affichage : 24/11/2020



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-834175069-20201111 CA 3112020-004-D

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/11/2020

Affichage : 24/11/2020



ANNEXES

GRILLE TARIFAIRE ASSAINISSEMENT COLLECTIF APPLICABLE SUR LES COMMUNES DU PERIMETRE DE LA REGIE au 1er Octobre 2021 (HT/an)

	Communes ex SIAEP des Cèdrons	Commune de St Georges le Pichard	Commune de Vayats	Commune de Bais	Commune de La Barroge des Allaux	Commune de P'Hambres Délivération	Commune de Banoout	Commune de Bide	Et communes du SIAEP Orthe et Vaulde	Commune de Monsours	Commune St Genere	Commune St Pierre/Eve	Commune St Ouen des Vallons	Commune Thérèse en Charrie	Commune Gènes	Commune Mentourier	Commune St-Jean Erve	Commune Deux Evailles	Commune Saulges	Communes de Ste Suzanne-Chamons
ASS. COLLECTIF	Assainissement collectif																			
	<u>abonnements</u>																			
	Abonnement 2021																			
	Consommations Consommation 2021 ¹ - dès le premier m ³ inclus, par semestre 1. forfait en cas de puits privatif et rejet au réseau ASCO : 127/m ³ /personne/semestre 2020 ¹																			
<u>Taxes externes à la régie</u>																				
modernisation des réseaux de collecte (agence de l'eau)																				
Redevance annuelle (contrôle périodique tous les 6 ans) ou 120€/contrôle																				
21,00																				
ASS. AUTONOME	Refus de contrôle de dispositif autonome /an																			
	21,00																			
Pénalités pour travaux non effectués dans les délais impartis (suite contrôle périodique ou contrôle vente) /																				
20,00																				



GRILLE TARIFAIRE APPLICABLE SUR LES COMMUNES DU PERIMETRE DE LA REGIE 2021 ASSAINISSEMENT COLLECTIF (applicable au 1er janvier 2021)				
Indices	U	Désignation	PU HT 2021 + 2 %	
ft		<u>Branchement Assainissement PVC - CR8 dans la limite de 12 ml</u> <i>comprend main d'œuvre, matériel, matériaux et fourniture de création d'un branchement avec simple départ</i> Diamètre 125 mm	936,36	
ICTH/E	Ft	<u>Contrôle de conformité de raccordement aux réseaux EU et EP</u> Construction neuve ou visite pour certificat > 5 ans <i>comprend déplacement d'une équipe pour diagnostic + traitement administratif</i>	112,20	
	Ft	Visite après non-conformité(s) initiale(s) ou visite après dépassement d'une année du certificat conformité initial <i>comprend déplacement d'une équipe pour vérification + traitement administratif</i>	35,00	
	Ft	<u>Mise à niveau de boîte de branchement EU</u> Mise à niveau de boîte de branchement EU <i>comprend main d'œuvre, matériel, matériaux et fourniture de mise à niveau d'une boîte branchement existante en partie privée</i>	278,00	
ft	H	<u>Prestations diverses</u> Déplacement "Forfait"	30,00	
		Tracto-pelle "l'heure"	53,00	
		Compresseur "l'heure"	15,00	
		Pompe d'épuisement "l'heure"	15,00	
		Camion Benne "l'heure"	51,00	
		Mini-pelle + remorque "l'heure"	46,00	
		Prix du forage (Taupe - Tracto) = la prestation	82,00	
		Main d'œuvre "heure" normale	30,00	
		Main d'œuvre "heure" de nuit	38,00	
		Main d'œuvre "heure" dimanche et jours fériés	43,00	
ICTH/E	H	Main d'œuvre "amiante"	43,00	
		Main d'œuvre "heure majorée"	35,00	
Form.	H	<u>Matériel ASCO</u> Forfait débouchage 1ère heure <i>comprend déplacement, main d'œuvre, matériel (hydrocureuse, caméra)</i>	155,00	
		Heure supplémentaire débouchage <i>comprend main d'œuvre, matériel (hydrocureuse, caméra)</i>	130,00	
		Forfait débouchage 1ère heure de nuit	160,00	
		Heure de nuit supplémentaire débouchage	135,00	
		Forfait débouchage 1ère heure, WE et jour férié	165,00	
		Heure supplémentaire débouchage, WE et jour férié	140,00	
		J	Matériel "Carotteuse" <i>comprend uniquement la location du matériel</i>	77,00
		J	Matériel pompe lowara domo15vx pour poste de relevement <i>comprend uniquement la location du matériel</i>	77,00
		H	<u>Passage de caméra</u> Matériel caméra	56,00
			<i>comprend uniquement la location du matériel</i>	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-834175069-20201113-CA13112020-004-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/11/2020

Affichage : 24/11/2020



**GRILLE TARIFAIRE APPLICABLE SUR LES COMMUNES DU PERIMETRE DE LA REGIE 2021
ASSAINISSEMENT AUTONOME (applicable au 1er janvier 2021)**

U	Désignation	PU HT 2021
FT	Contrôle conception réalisation des travaux (neuf et réhabilitation) <i>comprend avis sur étude de filière (remise de document) et 1 à 2 visites d'un agent de la REC sur site pendant les travaux</i>	130,00
FT	Contrôle de réalisation des travaux seul (neuf et réhabilitation) <i>comprend uniquement les visites d'un agent de la REC sur site pendant les travaux (dans le cas d'un contrôle de conception déjà réalisé par un prestataire extérieur (lié au transfert de compétences)</i>	65,00
U	Pénalités en cas d'absence non signalée de l'usagers au rendez-vous <i>comprend le déplacement d'un agent</i>	30,00
U	Contre-visite en cas d'inaccessibilité du dispositif <i>comprend le déplacement d'un agent</i>	30,00
FT	Forfait vidange Fosse après travaux REC raccordement ASCO <i>comprend un tarif préférentiel de vidange de fosse négocié par la REC avec un prestataire suite à travaux d'aménagement de bourg</i>	200,00
FT	Contrôle de conformité d'un dispositif d'assainissement autonome d'une habitation dans le cadre d'une vente et dont le précédent contrôle date de plus de 3 ans	70,00
U	<u>Intervention prestataire extérieur sur site CEPUR</u> Dépotage des MdV au CEPUR par vidangeur conventionné/M ³ <i>comprend la fourniture d'un badge d'accès au dépotage de boues sur le site de CEPUR</i>	20,00
U	Fourniture badge d'accès au CEPUR pour vidangeur conventionné <i>comprend la fourniture d'un badge d'accès au dépotage de boues sur le site de CEPUR</i>	25,00
FT	<u>Contrat d'entretien</u> entretien et suivi du dispositif (contrats en cours au 1er mars exclusivement) par semestre	25,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-834175069-20201113-CA13112020-004-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/11/2020

Affichage : 24/11/2020

